



Monsieur Charles LABOURE  
Président de la Communauté de Communes  
du Pays d'Urfé  
42430 SAINT JUST EN CHEVALET

à

Mesdames, Messieurs  
les membres du Conseil Communautaire

Saint Just en Chevalet,  
Le vendredi 22 mars 2024

Madame, Monsieur,

J'ai le plaisir de vous inviter à participer à la réunion de Conseil Communautaire le :

Le jeudi 28 mars 2024 à 20 heures  
**à la salle des fêtes de Saint Marcel d'Urfé**

**ORDRE DU JOUR :**

Séance publique :

- Approbation du procès-verbal de la séance du 29 février 2024 ;**
- Approbation des orientations budgétaires pour l'exercice 2024 ;**
- Fiscalité / Vote des taux ;**
- Vote du budget primitif 2024 ;**
- Maitrise d'œuvre pour l'aménagement de la partie Est de la ZA du Pays d'Urfé ;**
- Etude CTG / Choix du prestataire ;**
- Convention entre la CCPU et le SDIS ;**

Séance de travail :

- Interventions et questions diverses.**

Comptant sur votre présence indispensable, je vous prie de bien vouloir agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sincères salutations.

Le Président,  
Charles LABOURE